

La langue en exil dans l'œuvre romanesque d'Eduardo Manet et d'Émile Ollivier

Sana DAHMANI¹

Introduction

Émile Ollivier, sociologue, écrivain, militant anti-duvalériste d'origine haïtienne exilé au Québec et Eduardo Manet, dramaturge, nouvelliste et romancier d'origine cubaine exilé en France, ne sont pas devenus francophones par hasard, encore moins pour les mêmes raisons : les motivations des deux écrivains sont en fait bien différentes. En effet, si Manet conjugue langue française et amour, Ollivier n'a pour sa part pas eu véritablement de choix à faire : aux Antilles, pour écrire, il a longtemps fallu être francophone et refouler le créole maternel, séquelle de la colonisation d'Haïti par l'Empire français.

Pour Ollivier et Manet, la langue française est une langue d'emprunt. Cet exil qui ne dit pas son nom, celui de la langue, reste donc commun aux deux écrivains : être francophone en pays créolophone comme Ollivier ou en pays hispanophone comme Manet, c'est décider et accepter de recréer à travers l'écrit une communauté et un legs culturel ancestral dans une langue autre.

Nous nous proposons donc de passer en revue le statut de la langue française à Cuba et à Haïti avant d'explicitier les raisons qui ont présidé au choix du français comme langue d'écriture chez Manet et Ollivier. Nous verrons enfin comment ces deux écrivains, exilés et politiquement engagés, ont fait du français la langue à la fois du militantisme mais aussi de la création artistique.

1. Du choix de la langue française chez Manet et chez Ollivier

Eduardo Manet est un écrivain polyglotte qui parle couramment l'espagnol, le français, l'anglais, l'italien, le basque, etc. Manet n'est pas

¹ Université de Sousse, Tunisie.

devenu écrivain à son arrivée en France certes, mais la quasi-totalité de sa production littéraire est écrite en langue française ; et ce choix n'a pas été uniquement motivé par son exil parisien. Né à Cuba, île hispanophone par excellence, Manet grandit au sein d'une famille résolument francophile² comme le révèle son autobiographie *Mes années Cuba*. Imprégné son enfance durant par l'idée que Paris est synonyme de raffinement, d'ardeur, d'excellence et de liberté, Manet suit à Cuba des cours de langue française pour entretenir sa passion pour cet ailleurs rêvé et, intéressé par des études de théâtre, décide de s'envoler enfin pour Paris³.

La francophilie de Manet n'est pas exceptionnelle, elle est en fait opérante depuis le milieu du XIX^e siècle pour une large partie de l'élite lettrée latino-américaine. Dans son ouvrage *Paris, capitale littéraire de l'Amérique latine*⁴, Jean-Claude Villegas explique que « face à un impossible retour vers l'Espagne, alors renfermée sur elle-même et isolée en Europe, les modernistes choisissent Paris, capitale du monde à leurs yeux [...] car c'est par là que passent l'universalité littéraire et la reconnaissance internationale »⁵. Au début du XX^e siècle, entreprendre le voyage en France devient pour les Latino-Américains « une sorte de nécessité initiatique »⁶. À partir de 1945⁷, ce ne sont

² Ainsi, la fable veut que « Paris » ait été le premier mot que Manet, à peine né, ait entendu. Dans son autobiographie, Manet rapporte que la nourrice a murmuré à l'oreille du bébé « *en français, s'il vous plaît : 'Bienvenue ! Toi qui viens de Paris !' Dans ce coin des Caraïbes, la légende voulait que les nouveau-nés 'arrivent de Paris à travers ciel sur le dos d'une cigogne'* » (*Mes années Cuba*, Grasset, 2004, p.129) ; La mère de Manet pour sa part rêvait une France élégante et romanesque à l'image des magazines qu'elle recevait et des romans qu'elle chérissait : « [...] *La France ! Ah mon Dieu ! Paris ! Paris que j'aime !* »

Elle (la mère) n'avait jamais mis les pieds en France et ne connaissait de Paris que ce qu'elle en avait lu dans les romans de Dumas, Victor Hugo et George Sand. À l'époque, elle collectionnait les revues françaises qui, disait-elle, 'répandaient dans le monde l'élégance de la haute couture parisienne et donnaient une idée de raffinement de la Ville lumière.' » (*Mes années Cuba*, p.12) ; et le père, qui avait fait ses études à Paris, répétait que « *Paris, ce n'est pas la France. Cette ville fait partie du patrimoine de l'humanité* » (*Mes années Cuba*, p.12).

³ *Ibid.*, p.130.

⁴ Jean-Claude Villegas, *Paris, capitale littéraire de l'Amérique latine*, Éditions Universitaires de Dijon, coll. « Écritures », 2007.

⁵ Jean-Claude Villegas, *op.cit.* pp.14-16.

⁶ Jean-Marie Lemogodeux (dir.), *L'Amérique hispanique au XX^e siècle. Identités, cultures et sociétés*, Paris, PUF, 1997, p.98.

⁷ À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, La France manifeste la volonté de renouer les liens diplomatiques mais aussi culturels avec l'Amérique latine, gelés sous le gouvernement de Vichy. Ainsi, il y a eu « [la] création des instituts français en Amérique latine, [l']installation des statues de héros évoquant l'Amérique latine dans Paris [...] la création de collections littéraires parmi lesquelles figure 'La croix du sud', créée en 1954 par Roger Caillouis, [...] par ailleurs introducteur de Borges en France », etc.

pas moins de 10.000 étudiants latino-américains⁸ qui viendront suivre au Quartier latin les enseignements de Sartre et d'Althusser. L'Hexagone attirera la francophilie des Latino-Américains en offrant aux pays enlisés dans des régimes dictatoriaux, une terre d'asile tout au long de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, et sur 15 000 immigrés politiques latino-américains, l'hexagone accorde le statut de réfugié politique à 10 000 personnes entre 1964 et 1979.⁹

La francophilie de Manet est donc atypique certes mais sûrement pas unique¹⁰. « Pour nous, jeunes Cubains, se souvient le jeune Manet, la France représentait le pays de la liberté, de l'égalité, de la fraternité »¹¹. Et d'ajouter que Paris est une « image subliminale gravée pour toujours dans l'inconscient collectif de l'humanité »¹². Pendant plus de quarante ans, Manet ne cessera de formuler le même postulat : le français est un choix dicté par le cœur. Il fait de sa francophilie la raison qui l'a décidée à habiter définitivement la langue française :

J'ai choisi cette langue et je l'ai gardée¹³ [...] J'ai choisi de continuer à écrire en français¹⁴ [...] Le français, c'est la langue de l'amour¹⁵ [...] Une histoire d'amour ne s'explique pas. Ce n'est pas une boutade. C'est parce que j'aime

in Denis Rolland, Marie-Hélène Touzalin, « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 » in *Le Paris des étrangers*, (comp. Antoine Marès et Pierre Milza), Publications de la Sorbonne, Paris, 1994, pp. 263-293.

⁸ Denis Rolland, Marie-Hélène Touzalin, « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 » in *Le Paris des étrangers*, (comp. Antoine Marès et Pierre Milza), Publications de la Sorbonne, Paris, 1994, pp. 263-293.

⁹ Erasmo Sáenz Carrete, *El exilio latinoamericano en Francia : 1964-1979*, UNAM-Potrerillos Editores, México, 1995, cité par Marina Franco, « Les Argentins et la France des années 1970 », *Hommes & migrations* n° 1270, Dossier Migrations latino-américaines, pp.20-31, p.21.

¹⁰ « Le français a été la langue étrangère la plus enseignée, la plus diffusée dans le pays pendant l'époque coloniale. Pendant les six premières décennies du XX^{ème} siècle, l'anglais a pris cette place, cependant le français n'a pas été oublié. [...] Aujourd'hui le français est la deuxième langue étrangère dans le pays et il y a une préférence croissante pour les manifestations culturelles des pays francophones. » in « Rencontre cubaine », Entretien avec Rita Gonzalez Delgado et Felino Martinez Alvarez, Franc-parler.org, un site de l'Organisation internationale de la Francophonie, url de référence : <http://www.francparler.org/articles/alvarez2003.htm>

¹¹ « Entretien avec Eduardo Manet auteur d'*Un cubain à Paris*, éditions Ecriture » par Matthieu Baumier et Gwen Garnier-Duguy, *Le Magazine littéraire*, url de référence : <http://www.lavielitteraire.fr/index.php/entretien-avec-eduardo-manet>

¹² Eduardo Manet, « Un coin de France », *Le Monde*, 21 août 1998, p.8.

¹³ Maia Bouteillet, « Eduardo Manet, le pouvoir en question », in *Le Matricule des Anges*, n° 23, juin-juillet 1998.

¹⁴ « Eduardo Manet : retour vers Cuba », *Le Web de l'Humanité*, article paru le 20 mars 1999, url de référence : <http://www.humanite.fr/node/308855>

¹⁵ *Télérama*, 22 janvier 1997, url de référence : <http://www.limbos.org/traverses/manet2.htm>

cette langue que j'essaie de m'exprimer du mieux que possible en français¹⁶ [...], etc.

À notre sens, il y a différents paramètres à prendre en ligne de compte, et rapporter le choix de la francophonie par Manet à la francophilie de son milieu d'origine serait réducteur. En effet, le mariage de Manet avec une Française, et le fils né de cette union, lui ont permis de consolider ses liens avec la métropole. La perspective de la professionnalisation a elle aussi motivé le choix d'Eduardo Manet, car c'est à la faveur de son premier succès littéraire¹⁷ et d'une invitation à intégrer la compagnie de Jacques Lecoq que le jeune dramaturge décide de quitter l'Italie où il a séjourné et étudié pendant trois ans, pour s'établir définitivement en France. Cette perspective de professionnalisation a déterminé le choix de Manet.

Autre élément et non des moindres à prendre en ligne de compte : l'exil politique. De retour à Cuba en 1960, Manet renoue avec sa langue maternelle, mais le durcissement de la politique castriste et la censure qui touche de plein fouet les artistes cubains contraint Manet au départ. Et si l'écrivain s'est exilé en France précisément, c'est donc d'abord de par le vécu de l'auteur, et ensuite parce que les amitiés que Manet avait tissées durant son premier séjour à Paris lui ont permis d'avoir les papiers indispensables à un visa de sortie. Manet débarque donc à Paris à l'automne 1968 avec une perspective de professionnalisation, et le triomphe de sa pièce *Les Nonnes*, qui avait été censurée à la Havane¹⁸, lui permettra d'envisager durablement son avenir en France.

Pour notre part, nous pensons que Manet est devenu francophone parce qu'il est francophile d'abord, mais aussi parce que la langue française et l'accueil que lui a assuré la France lui ont permis d'envisager un avenir d'écrivain et de dramaturge ailleurs que dans la Cuba de Castro. De la double appartenance cubaine et française de Manet, naîtra une œuvre prolifique qui n'a jamais cessé de célébrer le pays d'origine : Cuba, dans la langue du pays d'accueil : le français.

¹⁶ Eduardo MANET, in « Quel français écrivez-vous? », *Le Monde*, vendredi 17 mars 2006, spécial salon du livre 2006, p.2

¹⁷ En 1954, Julliard décide de créer une collection de nouvelle et de lancer un concours pour découvrir de jeunes talents. Manet envoie depuis l'Italie son premier texte écrit en langue française : une nouvelle intitulée *Spirales*. Premier prix du concours, la nouvelle est publiée. Cf. *Mes années Cuba*, p.151. Julliard publiera par la suite le premier roman de Manet *Étrangers dans la ville* en 1956.

¹⁸ Mise en scène par Roger Blin, jouée au Théâtre de Poche à Montparnasse en 1969.

Si le français est considéré comme une langue mineure à Cuba parlée par une partie infime de la population, tel n'est pas le cas à Haïti où l'implantation de la langue française s'est faite par le seul pouvoir de la répression. C'est dès le XVII^e siècle que les colons ont veillé à gommer les composantes de l'identité du peuple haïtien dont ils sont venus brimer la liberté. La France, comme tous les pays colonisateurs, a pratiqué une politique d'assimilation et veillé à imposer sa langue pour dominer ses colonies. La langue française charrie en elle cette histoire amputée de ses origines et ce combat inégal entre langue maternelle et langue imposée ; et pour les écrivains exilés nés dans des pays créolophones, écrire en français prolonge l'exil intérieur.

Par ailleurs, l'accès à l'école, privilège dans la société haïtienne qui compte un taux d'analphabètes effarant, participe à éloigner l'écrivain devenu francophone de sa société, éloignement causé tant par le fossé linguistique qui désormais sépare cet écrivain de ses compatriotes créolophones, que par le savoir rationnel qui dressera des murs entre l'Haïtien savant et le peuple inculte. L'accès à l'école va laminer encore plus la langue maternelle, et imposer le modèle français comme le seul modèle à suivre¹⁹.

Ollivier témoigne d'ailleurs dans son autobiographie du poids de cet interdit qui a pesé sur lui aux premiers jours de son entrée en classe :

Mon entrée dans la langue s'est faite à coups d'interdits, de mépris et de répression. C'est ce qui sans doute explique le rapport ambivalent que j'entretiens avec elle : un rapport de haine et de séduction. [...] Au petit séminaire, j'ai mal supporté cet interdit inscrit à la première page de notre carnet : « L'usage de la langue vernaculaire est formellement interdit à l'intérieur de cet établissement. » cela signifiait en clair qu'on ne pouvait s'exprimer en créole ni dans les salles de classe, ni même dans la cour de récréation. J'aurais dû grandir mutilé de paroles.²⁰

¹⁹ En effet, et depuis la Révolution de 1789, la France a favorisé le centralisme républicain et veillé à imposer le monolinguisme tant dans la métropole que dans les colonies : « [...] l'école laïque et obligatoire viendra effectivement traquer, à coup de « signal » ou de « symbole », de « Soyez propre, parlez français » et autres « Il est interdit de cracher par terre et de parler breton », tout ce qui n'est pas bel et bon français chez tous les enfants » in Jean Borreil, *La Raison nomade*, Payot et Rivages, 1993, p.147.

²⁰ Émile Ollivier, *Mille eaux*, Gallimard (Haute enfance), 1999, pp.59-60.

La violence sous-jacente dans cette confession d'enfant en dit long sur le traumatisme que le jeune Ollivier a dû subir et met en exergue la brutalité inhérente à la confiscation de la parole par l'institution académique, une confiscation synonyme de viol et qui avait pour seul but d'imposer l'hégémonie d'un modèle unique et de marginaliser le créole au profit du français. Dévalorisé, le créole et ses *expressions rudes, imagées, concrètes* ne peut que dépérir au détriment de la langue française.

Cette francophonie au départ contrainte se révélera par ailleurs salutaire, car dans un pays comme Haïti, il est pratiquement impossible de pouvoir faire connaître ses œuvres au vu des obstacles démesurés que connaît l'activité littéraire. Face à l'analphabétisme pandémique qui mutilé l'industrie du livre en la privant de lectorat, la censure politique qui annihile la production libre, les problèmes économiques qui entravent la mise en place d'un circuit éditorial en dedans comme en dehors des frontières et transforment le livre en un objet de luxe, etc. la langue française offre une échappatoire et un tremplin aux écrivains francophones contraints au départ, mais dont la langue d'écriture va offrir par la suite l'accès à une notoriété garantie par la présence d'un lectorat cultivé, plus important et moins assujéti aux contraintes politiques, idéologiques et économiques de la patrie d'origine²¹.

Ollivier, dont la carrière littéraire est née en plein tourbillon duvaliériste, dans un pays en proie depuis des siècles à des tourments historiques et identitaires indéniables, va écrire Haïti la créole en langue française, et mettre cette langue à contribution pour traduire son pays, son Histoire collective et cette histoire personnelle tout aussi douloureuse : son exil. Manet et Ollivier ont ainsi choisi la langue française pour des motivations différentes certes, mais tous deux s'emploieront à déterritorialiser la langue française.

²¹ En Haïti, quelques voix se sont élevées dès le début du XIX^e siècle pour normaliser l'enseignement du créole dans les écoles primaires, mais comme l'explique le sociologue Louis-Auguste Joint : « Le français demeurait toujours la langue officielle et des lettrés ; le créole, considéré comme un patois ou la langue des analphabètes. L'État haïtien n'applique le créole comme langue d'enseignement et matière d'enseignement que par un décret ministériel de 1982, puis comme langue officielle, à côté du français, par la constitution de 1987. Cette application tardive est probablement due, entre autres, aux préjugés sociaux contre le statut du créole et des personnes qui le parlent, préjugés maintenus par des représentants des classes sociales dominantes », in Louis-Auguste Joint, « Le bilinguisme français / créole dans l'enseignement haïtien. Quel enjeu pour le développement social ? » Url de référence : <http://collaboratif.ird.fr/ezpublish/var/ird/storage/fckeditor/File/AREC-F-Joint.pdf>

2. Déterritorialiser la langue française

À lire les textes de Manet et d'Ollivier, tous deux exilés géographiquement et linguistiquement, force est de constater que la langue maternelle est présente dans les textes, ce qui témoigne de l'appartenance littéraire à la sphère francophone sans pour autant occulter la filiation linguistique des auteurs, l'un issu d'un univers hispanophone, l'autre d'un univers créolophone. Le recours à une voire à d'autres langue(s) que celle(s) du pays natal devient dès lors un archétype de l'écriture de l'exil chez Manet et Ollivier ; et le foisonnement des langues pour sa part va souvent rappeler au lecteur les origines voire le parcours des écrivains. Ainsi, en adoptant la langue française, Manet et Ollivier ne se sont détachés de leur passé que pour le célébrer davantage. Aux antipodes du monolinguisme, leur écriture invoque d'autres langues que le français, et à travers leurs textes bruissent les mots qui ont accompagné et leur enfance, et leurs années d'exil.

Ainsi, l'étude de l'inscription du créole au sein du texte ollivérien est révélatrice de la volonté de l'auteur de faire revivre son passé d'une part, et d'être solidaire avec son lectorat originel d'autre part. En effet, et même si elles s'inscrivent dans le texte écrit, les références au créole et en créole s'apparentent à la langue orale, clin d'œil de l'écrivain en exil à sa société originelle où l'oralité et la figure du conteur ont une place de choix.

L'étude de l'intégration de l'oralité créole au sein du texte écrit s'opère de différents procédés : présence lexicale du créole, onomatopées, mots en français régional, etc. Toutes ces utilisations, certes limitées, concourent à inscrire le texte dans sa situation première d'énonciation – le vécu haïtien- et ramènent le lecteur aux origines et au parcours d'Ollivier, écrivain haïtien, exilé politique et installé dans un pays non créolophone.

La traduction du créole n'est pas systématique certes, et les mots créoles sortis de leur contexte pourraient constituer une entrave et non des moindres à la compréhension du texte. D'ailleurs, si Ollivier a veillé à donner la traduction de quelques inscriptions créoles, cette traduction n'a pas été systématique, de quoi laisser, par moments, le lecteur non créolophone complètement décontenancé.

Mais généralement, le contexte ou la proximité lexicale permettent une compréhension de l'énoncé. Ainsi, la similitude des vocabulaires français

et créole dans (*piti*²²=*petit* ; *fè*²³=*fer* ; *bondié*²⁴ =*Bon Dieu* ; *mézanmis*²⁵ = *mes amis*, etc.) et le contexte d'énonciation de la phrase (« *Amédée (Hosange) m'a élue [...], moi, Brigitte Kadom, femme légitime, et je suis devenue man-Hosange*²⁶ ») sont à même de garantir, dans la plupart des cas, une totale compréhension du texte.

Ollivier joue par ailleurs sur la création lexicale pour ancrer le texte dans le vécu haïtien. La création lexicale par composition confirme l'oralité d'un texte écrit en langue française et crée un dédoublement entre le centre d'intérêt de l'œuvre, Haïti, et son lieu de réception - les pays francophones. Ainsi, nous avons relevé la présence d'une foule d'expressions qui rompent avec la syntaxe française et renvoient à la réalité locale haïtienne. La juxtaposition : « *Une danse de faim-vie* »²⁷, « *stock de sent-bon* »²⁸, « *l'à-voix-basse* »²⁹, la transposition directe de l'oral vers l'écrit : « *m'sieu Morelli* »³⁰, « *mam'zelle Reine* »³¹, la spécificité des choix graphiques : « *une tasse de café lavé-zyeux* »³², etc. confèrent une oralité créole au texte écrit.

Les onomatopées participent elles aussi à renvoyer le lecteur au centre premier des œuvres ollivériennes : Haïti comme c'est le cas dans ces exemples d'onomatopées tirées des œuvres ollivériennes : « *Kata*³³ ! *Kata* ! [...] *Pim! Ba! Pim! Pim! Ba!* »³⁴, « *'Cuij...!*' *une paire de lèvres charnues contractées de biais résonne ainsi, bruyamment* »³⁵, etc.

Le français régional est pour sa part beaucoup plus présent dans les textes, et renvoie à la réalité de la vie haïtienne sans être un barrage pour la compréhension du texte. Aussi retrouvons-nous des références à la faune, à la flore haïtienne et à la gastronomie haïtienne, des catégorisations sociales qui

²² Émile Ollivier, *Les Urnes scellées*, Albin Michel, 1995, p.235.

²³ *Ibid.*

²⁴ *Les Urnes scellées*, p.23.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Émile Ollivier *Passages, L'Hexagone, Montréal, 1991; Le Serpent à Plumes, Paris, 1994, réédition 2001 pour notre travail*, p. 16.

²⁷ Émile Ollivier, *Mère-Solitude*, Albin Michel, 1983; *Le Serpent à Plumes, Paris, 1994, réédition 2005 pour notre travail*, p.80.

²⁸ *Ibid.*, p.22.

²⁹ *Ibid.*, p.57.

³⁰ *Ibid.*, p.37.

³¹ *Les Urnes scellées*, p.160.

³² *Passages*, p.100.

³³ *Tambour*

³⁴ *Les Urnes scellées*, p.222.

³⁵ *Mère-Solitude*, p.60.

rappellent l'Histoire haïtienne, les séquelles du passé esclavagiste, le culte vaudou ou encore les spécificités de la géographie d'Haïti, dont le nom en créole Ayiti signifie terre des hautes montagnes.

À travers tous ces exemples, Ollivier oralise son texte, l'enracine dans la terre haïtienne et invite son lecteur à pénétrer dans les épaisseurs de l'histoire de son pays. Ollivier avoue que la perspective de perdre sa langue maternelle et ses racines affectives a toujours été une hantise, comme il en témoigne dans cette confession :

Tous mes problèmes seraient résolus si je pouvais être unique dans mes langues multiples. [...]. Je souhaite, et cela depuis fort longtemps, un grand nombre de lecteurs créolophones, mais là-bas, l'analphabétisme est endémique comme la malaria. [...]Pour l'instant, j'ai élu le français, le lieu d'absorption de ma propre identité d'écrivain, mais je sais par ailleurs que, même si je suis travaillé par la sémantique créole, le risque est grand de me détourner de ma langue maternelle, celle qui précède toutes les autres³⁶

Le frottement entre le français et le créole, l'écrit et l'oral, le jeu sur les registres de langues et les sonorités permettent ainsi à l'écrivain de repositionner son texte dans la sphère francophone multiculturelle, et invitent le lecteur à faire un voyage livresque dans cette terre haïtienne qui a toujours été un lieu inspiré et inspirant pour Émile Ollivier, en dépit de l'exil géographique et de l'arrachement précoce au paradis de l'enfance.

A l'entrelacement entre la langue originelle et la langue d'adoption opérant dans les œuvres d'Ollivier, Manet a choisi le foisonnement des langues. Écrits en langue française, les romans de Manet ont pour cadre Cuba, Porto Rico, les États-Unis d'Amérique, le Pays Basque, la France, etc. Ainsi, le roman *Rhapsodie cubaine*³⁷ met en scène des Cubains en exil à Miami, *D'Amour et d'exil*³⁸ retrace le parcours d'un couple de Cubains écartelés entre le devoir révolutionnaire et le désir de vivre en toute liberté au Pays basque français, *La Sagesse du singe*³⁹ pour sa part est une quête identitaire d'un Portoricain exilé en France, etc.

³⁶ Émile Ollivier, « *L'exotisme de l'autre* » (correspondance avec Jacques Godbout), *Dialogue d'île en île; De Montréal à Haïti* (collectif). Montréal: CIDIHCA et Radio-Canada, 1996, pp.26-27.

³⁷ Grasset, 1996, Livre de poche, 1996.

³⁸ Grasset, 1999, Livre de poche, 1999.

³⁹ Grasset, 2001, Livre de poche, 2001.

Ce cosmopolitisme mime à lui seul l'inadéquation entre la langue d'écriture, le français, et la langue parlée par les personnages, l'espagnol majoritairement. Les œuvres de Manet regorgent en effet de mots empruntés à d'autres langues ; et le français, l'anglais, le russe, le créole, le basque, etc. plongent le lecteur dans un tourbillon linguistique, sorte de babélisme heureux qui reflète les origines diverses des personnages, exilés, en quête de leurs origines ou en phase de reconstitution identitaire.

Le recours à des langues étrangères s'articule autour de trois thèmes : peindre les affres de l'exil et ses conséquences comme la nostalgie, la déliquescence identitaire, etc., mettre à nu les dérapages d'un système politique répressif, et principalement ceux du castrisme, investir enfin la langue française d'une charge érotique et amoureuse qui n'est pas sans rappeler la vision que s'est forgée l'auteur lui-même de sa langue d'écriture. La présence de mots en langue étrangère ramène donc le lecteur tant au statut de l'écrivain -d'origine cubaine exilé en France suite au durcissement de la politique de Castro-, qu'au contexte d'énonciation de l'œuvre : roman écrit en langue française traitant de problématiques qui ne sont pas spécifiques à la France. Et c'est justement les contours de ce babélisme qui sous-tend les œuvres de Manet que nous nous proposons rapidement d'esquisser.

Le recours au français procède d'une tentative d'érotisation de la langue⁴⁰, puisque dans *Rhapsodie cubaine* comme dans *D'Amour et d'exil*, le lecteur retrouve la francophilie à fleur de peau de Manet à travers des personnages qui érigent cette langue en un code pour l'échange amoureux. Dans ces romans, les couples, pourtant hispanophones par excellence et ne maîtrisant pas tous la langue française, se sont appliqués à apprendre quelques mots en langue française classique afin de signifier leur amour pour leur partenaire⁴¹. Chez ces couples où la langue française n'est pas langue véhiculaire, le français se révèle être la langue qui cristallise le mieux le

⁴⁰ Dominique Combe, *Poétiques francophones*, collection « Contours littéraires », Hachette, Paris, 1995, p.91.

⁴¹ « À demain mon cher et tendre époux, dit-elle en français.

-Bonsoir, ma mie.

Ils ont ramené d'Europe ces expressions câlines puisées dans la lecture des romans précieux du XVIIIe qui les avaient ravis. » in Rhapsodie cubaine, pp.314-315 ;

« [...] M'aimeras-tu jamais comme tu m'as aimée au début de notre affaire, en français s'il vous plaît, la langue de l'amour ?

Elle a dit affaire en français. Le français, la langue de l'amour, ils le réservaient à leurs moments de tendresse, en distillant quelques mots précieux comme du bon vin. » in D'Amour et d'exil, p.28.

« -Votre style me plaît, madame, cela vous suffit-il ? » in *D'Amour et d'exil*, pp.43-44.

sentiment amoureux. Le recours à l'italique dans le texte permet à Manet de mettre en relief le recours à une langue étrangère, et de signaler au lecteur francophone que le contexte d'énonciation est bel est bien différent de celui d'un roman français puisque les personnages sont Cubains, hispanophones, et vivent à Cuba ou à Miami.

Outre le recours à la langue française, Manet recourt au russe pour dénoncer les vicissitudes d'une politique castriste et mettre à nu les dérapages du « parti unique, avec un comité central monolithique, une presse unique, et, bien entendu, une pensée unique, celle du Líder »⁴². Et c'est en ayant recours à la langue russe, celle qui renvoie directement à la pensée marxiste-léniniste affectionnée par Fidel⁴³, que Manet va s'employer à démanteler le despotisme politique de Castro et de ses acolytes.

« *Apparatchik* »⁴⁴, « *Nomenklatura* »⁴⁵, « *postperestroïka* »⁴⁶, « *niet* »⁴⁷, autant de mots russes qui se sont fondus dans le parler de personnages ayant tous connu, de près ou de loin, les hautes sphères du pouvoir en place. L'auteur qui connaît les rouages de la politique castriste de l'intérieur, fera dire à son personnage Leonardo Esteban que le russe est « *la langue marraine* »⁴⁸, preuve du dévouement implacable du gouvernement cubain pour l'URSS. Le lecteur francophone ne peut qu'imaginer cet esprit de totalitarisme prôné par la politique castriste comme le montre cet exemple parmi d'autres dont regorge l'œuvre de Manet : « celui qui l'écoute est un membre d'un pays frère, un apparatchik comme eux, un nanti de la Nomenklatura bien conscient qu'il peut tout perdre du jour au lendemain si le vent venait à tourner. »⁴⁹

« Écrire le pays [...] s'interprète [donc pour Manet] comme la volonté de donner du pays une autre image que celle que présentent les dirigeants »⁵⁰,

⁴² *Mes années Cuba*, p.261.

⁴³ « Fidel Castro a toujours dit ce qu'il pensait du haut de son perchoir.

'Marxiste-léniniste jusqu'à la mort !'

Son discours du 2 décembre 1961.

Ce message-là, toute la planète l'entendu. » In *Mes années Cuba*, p.260.

⁴⁴ *D'Amour et d'exil*, p.30

⁴⁵ *Ibid.*, pp.30 et 206.

⁴⁶ *Ibid.*, p.56.

⁴⁷ *Ibid.*, p.14.

⁴⁸ *Ibid.*, p.30.

⁴⁹ *D'Amour et d'exil*, p.30

⁵⁰ Lise Gauvin, Entretien avec Rachid Mimouni, « Le français sans peine », in *L'écrivain francophone à la croisée des langues : entretiens*, Karthala, 1997, pp.112-117, p.115.

et c'est en jouant sur le registre russe que Manet plonge le lecteur dans les affres de la répression, et livre son point de vue personnel sur la politique castriste.

Les langues basque et espagnoles demeurent pour leur part les langues des attaches affectives, En effet, le basque dans *D'Amour et d'exil* et l'espagnol dans *La Sagesse du singe* sont présents dès l'incipit, et cette place de choix traduit l'importance de la langue maternelle dans la sauvegarde de la mémoire individuelle et collective. Par ailleurs, cette langue maternelle est prise en charge dans les deux romans par la figure la plus représentative des liens familiaux : la mère et complice dans *La Sagesse du Singe* et le parrain et guide dans *D'Amour et d'exil*. Ce choix narratif souligne la volonté de Manet de corréler langue maternelle et racines affectives, surtout que les personnages exilés sont, dans les deux romans, tourmentés par leur identité mosaïque et hantés par les fantômes de ces personnes chères et disparues qui vont, au-delà de la mort, guider ces exilés à la dérive.

Les mots et les morts vont se confondre dans les deux romans, et la langue étrangère devient un personnage, elle qui va guider Leonardo comme Mauricio à dompter leurs démons et à renouer avec leurs attaches affectives. L'espagnol et le basque apparaissent épisodiquement dans les récits, et les deux personnages vont recomposer lettre par lettre leur identité. Les mots en basque et en espagnol qui sortent de la mémoire organique des personnages, vont ramener les protagonistes à leur destin d'exilés, broyés par la perte, acculés à se réinventer une vie.

Aucun des personnages ne décidera en définitive de parler exclusivement une langue, celle qui, selon Klinkenberg, « sert volontiers de drapeau aux collectivités humaines, en signifiant les appartenances de leurs membres »⁵¹, car l'exil est par définition un arrachement et une ouverture. Manet, qui a choisi le français au détriment de l'espagnol, ne reniera jamais sa langue maternelle, ni cet imaginaire qui lui est lié. Il se munira de son polyglottisme pour conter sa terre-mère. N'appartenant plus à une communauté linguistique désignée, il est, comme Ollivier, libéré de la dictature de cette langue unique, tout en restant viscéralement lié à sa géographie.

⁵¹ Jean-Marie Klinkenberg, *La langue et le citoyen*, collection La politique éclatée, PUF, 2001, p.21.

Conclusion

À la lumière de ces analyses, force est de constater que les approches de Manet et d'Ollivier sont différentes. Si Ollivier écrit en français, son texte est riche de mots créoles qui renvoient le lecteur indubitablement aux racines haïtiennes de l'écrivain.

Manet pour sa part choisit un polyglottisme prononcé, et n'eût été la thématique des romans, le lecteur n'aurait pas pu identifier en se basant sur ce foisonnement des langues, l'appartenance géographique de l'écrivain. Mais à notre sens, l'un comme l'autre choix reflètent la préoccupation première des écrivains : dire la terre natale en pays d'exil.

Manet et Ollivier n'ont pas pris le parti de défendre la pureté d'une langue ou l'unicité de la langue maternelle parce que leur vie a été très tôt déviée géographiquement des creusets créole et espagnol. L'un comme l'autre ont choisi de défier le monocorde au profit du babélisme parce que justement, leur vie d'errance ne peut être basée sur un rapport unique à la langue. La langue maternelle est synonyme de permanence : celle du lieu originel ; et écrire dans une langue non maternelle va installer une distance affective et géographique qui va rappeler et refléter, au détour de chaque lettre, le déracinement des écrivains. Être francophone pour Manet et pour Ollivier va bannir ce lieu de la permanence qu'est la langue maternelle, et confronter par ailleurs ces écrivains à un risque : celui de la perte du lectorat originel. En choisissant la langue française comme langue d'écriture, Manet et Ollivier installent une distance entre leurs œuvres et leur public cible, au risque peut-être que leur message de résistance à la dictature ne parvienne jamais à leurs compatriotes opprimés. La problématique de la réception des œuvres de Manet et d'Ollivier prend dès lors toute son ampleur : à qui serait destiné le message révolutionnaire si les Cubains et les Haïtiens ne peuvent accéder aux textes de ces écrivains ? Parler de l'œuvre d'un Cubain et d'un Haïtien en Tunisie est, de fait, une réponse adéquate à cette question.

Bibliographie

Corpus

Manet, Eduardo, *Rhapsodie cubaine*, Grasset, 1996, Livre de poche, 1996.
----- *D'Amour et d'exil*, Grasset, 1999, Livre de poche, 1999.

- *La Sagesse du singe*, Grasset, 2001, Livre de poche, 2001.
- *Mes années Cuba*, Grasset, 2004.
- Ollivier, Émile, *Mère-Solitude*, Albin Michel, 1983; Le Serpent à Plumes, Paris, 1994, réédition 2005 pour notre travail.
- *Passages*, L'Hexagone, Montréal, 1991; Le Serpent à Plumes, Paris, 1994, réédition 2001 pour notre travail.
- *Les Urnes scellées*, Albin Michel, 1995.
- *Mille eaux*, Gallimard (Haute enfance), 1999.

Ouvrages critiques

- Borreil, Jean, *La Raison nomade*, Payot et Rivages, 1993.
- Combe, Dominique, *Poétiques francophones*, collection « Contours littéraires », Hachette, Paris, 1995.
- Gauvin, Lise, *L'écrivain francophone à la croisée des langues : entretiens*, Karthala, 1997.
- Klinkenberg, Jean-Marie, *La langue et le citoyen*, collection La politique éclatée, PUF, 2001.
- Lemogodeux, Jean-Marie (dir.), *L'Amérique hispanique au XX^e siècle. Identités, cultures et sociétés*, Paris, PUF, 1997.
- Villegas, Jean-Claude, *Paris, capitale littéraire de l'Amérique latine*, Éditions Universitaires de Dijon, coll. « Écritures », 2007.

Articles

- Bouteillet, Maïa, « Eduardo Manet, le pouvoir en question », in *Le Matricule des Anges*, n° 23, juin-juillet 1998.
- Franco, Marina, « Les Argentins et la France des années 1970 », *Hommes & migrations* n° 1270, Dossier Migrations latino-américaines, pp.20-31.
- Ollivier, Émile, « L'exotisme de l'autre » (correspondance avec Jacques Godbout), *Dialogue d'île en île; De Montréal à Haïti* (collectif). Montréal: CIDIHCA et Radio-Canada, 1996, pp.9-28.
- Rolland, Denis, Touzalin, Marie-Hélène, « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 » in *Le Paris des étrangers*, (comp. Antoine Marès et Pierre Milza), Publications de la Sorbonne, Paris, 1994, pp. 263-293.

Références électroniques

- Baumier, Matthieu, Garnier-Duguy, Gwen, « Entretien avec Eduardo Manet auteur d'*Un cubain à Paris*, éditions Ecriture » *Le Magazine littéraire*, url

de référence : <http://www.lavielitteraire.fr/index.php/entretien-avec-eduardo-manet>

Gonzales Delgado, Rita, Martinez Alvarez, Felino, « Rencontre cubaine », *Franc-parler.org*, url de référence : <http://www.francparler.org/articles/alvarez2003.htm>

Joint, Louis-Auguste, « Le bilinguisme français / créole dans l'enseignement haïtien. Quel enjeu pour le développement social ? » Url de référence :

<http://collaboratif.ird.fr/ezpublish/var/ird/storage/fckeditor/File/AREC-F-Joint.pdf>

« Eduardo Manet : retour vers Cuba », *Le Web de l'Humanité*, article paru le 20 mars 1999, url de référence : <http://www.humanite.fr/node/308855>

Télérama, 22 janvier 1997, url de référence : <http://www.limbos.org/traverses/manet2.htm>